

LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT ET LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS
POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE DANS LES ÉTATS D'AFRIQUE,
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE

ICRrapport
Juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

Résumé analytique	3
Messages clés	4
CONTEXTE	5
INTRODUCTION	6
L'augmentation des investissements privés dans les solutions d'adaptation au changement climatique : une priorité pour les États ACP	6
LE RÔLE DES ENTREPRISES DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
L'analyse de rentabilité pour les solutions d'adaptation	11
Comprendre les entreprises qui nécessitent une intensification de leurs activités	12
LES ENTRAVES À L'ENGAGEMENT ET À L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION	16
LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT JOUE UN RÔLE DANS LA SUPPRESSION DE CES OBSTACLES	19
L'amélioration du climat de l'investissement est cruciale pour le développement du secteur privé dans les États ACP	19
La réforme du climat de l'investissement et la réforme de l'environnement des affaires visent à éliminer bon nombre d'obstacles à l'engagement et à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation	21
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	24
Sources et suggestions de lecture	28
MARQUE ÉDITORIALE	30

LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT ET LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ÉTATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

De nombreux États ACP sont extrêmement vulnérables au changement climatique et font cependant face à une insuffisance de fonds attribués aux solutions d'adaptation. L'engagement du secteur privé et la mobilisation de ses investissements sont, par conséquent, cruciaux en vue de la mise en œuvre de solutions d'adaptation dans ces pays. Toutefois, les États ACP présentent généralement des contextes peu propices à l'investissement, ce qui empêche le secteur privé de jouer un rôle dans l'adaptation au changement climatique et met en péril la capacité des pays à relever leurs défis en matière de développement durable.

En principe, les entreprises peuvent bénéficier d'un investissement dans les solutions d'adaptation, soit (a) en utilisant ces solutions d'adaptation pour gérer les risques et maintenir la continuité des activités – à savoir, en tant que *consommatrices* de solutions d'adaptation –, soit (b) en répondant au besoin croissant d'autres acteurs en termes de produits et services liés aux nouvelles technologies – à savoir, en devenant des *productrices* de solutions d'adaptation. Dans la pratique, cependant, l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique se heurte à de nombreux obstacles dans l'ensemble de l'économie, qui souvent se recoupent. Le présent rapport expose dans quelle mesure une réforme du climat de l'investissement et les solutions d'adaptation au changement climatique peuvent être complémentaires, tout en favorisant la réalisation des objectifs de chacun de ces secteurs et en accélérant, en définitive, la réalisation des Objectifs de développement durable dans les États ACP.

MESSAGES CLÉS



Des investissements plus importants sont requis afin d'appuyer l'adaptation au changement climatique dans les États ACP, et la plupart de ces investissements devront provenir du secteur privé.



Les nombreuses entraves à l'engagement et à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation découlent de questions de développement général du secteur privé, notamment la nécessité d'une réforme du climat de l'investissement, d'une réforme de l'environnement des affaires, et d'un accès aux financements. L'amélioration de la coopération et de l'apprentissage entre les efforts d'adaptation et les efforts visant au développement du secteur privé peut permettre d'accroître l'efficacité de part et d'autre.



Afin d'accorder la priorité aux efforts visant à supprimer les entraves à l'investissement privé dans les solutions d'adaptation, les États ACP doivent mieux comprendre les motivations, les possibilités et les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises dans le cadre des économies et des besoins d'adaptation spécifiques de ces pays.



L'accès aux financements et l'absence d'écosystèmes financiers de soutien constituent un frein majeur faisant obstacle à l'investissement du secteur privé.



Compte tenu de la vulnérabilité des États ACP au changement climatique et de leurs contextes peu propices à l'investissement, une aide accrue au développement devrait être mise à leur disposition pour leur apporter un appui spécifique en termes de mobilisation de financements privés en faveur des solutions d'adaptation.



CONTEXTE

La Facilité pour la réforme du climat de l'investissement (ICR) apporte un appui aux pays partenaires et aux institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) pour la création d'un environnement des affaires et d'un climat de l'investissement plus propices via le dialogue entre secteurs public et privé.

Les États ACP représentent certains pays du monde *les plus vulnérables* aux effets du changement climatique. Pour apporter un appui à l'OEACP dans sa réponse au changement climatique, la Facilité ICR présente une série de solutions fondées sur les connaissances concernant le rôle des gouvernements ACP en vue de favoriser l'investissement du secteur privé dans les mesures d'adaptation au changement climatique. Le présent ICRapport étudie les raisons pour lesquelles les investissements du secteur privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique doivent être favorisés de toute urgence, ainsi que le rôle que joueront les entreprises dans l'application de stratégies nationales d'adaptation au changement climatique. S'appuyant sur les contributions apportées à deux ateliers en ligne et sur leurs comptes rendus (dont les détails et enregistrements sont disponibles sur le pôle de connaissances ICR)¹, ce rapport traite de différents types d'analyses de rentabilité pouvant soutenir les efforts du secteur privé, ainsi que des obstacles qui entravent actuellement ces investissements.

Le document s'adresse aux gouvernements des États ACP et aux institutions internationales qui cherchent à accélérer l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique dans leurs pays. Il vise également à aider les parties prenantes concernées par les réformes du climat de l'investissement ou le développement plus général du secteur privé des États ACP à identifier la manière dont elles peuvent le mieux harmoniser leurs efforts dans l'ensemble de l'économie pour appuyer l'adaptation au changement climatique, l'un des problèmes les plus cruciaux en matière de développement durable auquel font face ces pays. Les perspectives examinées dans ce rapport peuvent permettre aux parties prenantes d'appliquer plus rapidement et efficacement des plans et politiques d'adaptation au changement climatique, par le biais d'un engagement et d'un dialogue améliorés avec le secteur privé, et d'une focalisation des politiques et des budgets sur la stimulation de l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique.

Ce rapport est axé sur les acteur·rice·s du secteur privé qui investissent dans les solutions d'adaptation et les appliquent dans les États ACP. Il ne couvre pas leurs financier·ère·s.

¹ <https://www.icr-facility.eu/knowledge-hub>.

INTRODUCTION

L'AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE PRIORITÉ POUR LES ÉTATS ACP

Les États ACP comptent certains pays les plus vulnérables au monde aux effets du changement climatique. L'ancien secrétaire général du groupe ACP, Dr Patrick Gomes, a décrit le changement climatique comme « le défi le plus important pour la réalisation de l'objectif de développement durable » dans les États ACP. En effet, au cours des deux dernières décennies, les États ACP ont déjà été affectés de manière significative par les catastrophes liées au climat, entraînant des conséquences dévastatrices tant pour la vie de leurs citoyen·ne·s que pour leurs économies

(voir l'Encadré 1). La nécessité d'un investissement accru est, à l'évidence, urgente en vue d'apporter un appui à l'adaptation au changement climatique dans ces pays.

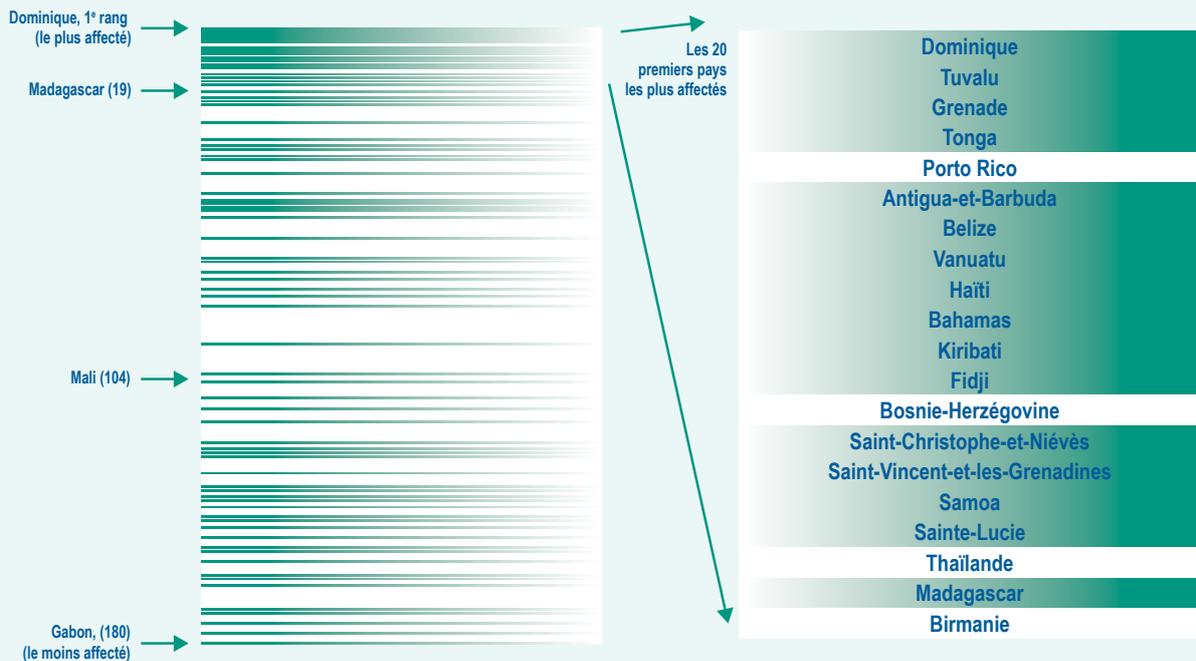
Malgré les fortes variations du contexte géographique et économique des États ACP, les priorités en termes d'adaptation d'un grand nombre de ces pays sont semblables. Les États ACP ont déployé de grands efforts au cours de la dernière décennie pour élaborer et accorder la priorité aux plans d'adaptation au changement climatique

ENCADRÉ 1 :

La vie et l'économie dans de nombreux États ACP sont déjà affectées par le changement climatique

L'Indice mondial des risques climatiques de Germanwatch mesure et classe les pays en fonction des impacts des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat au cours des 20 dernières années. Selon leur classement par rapport aux pertes économiques calculées en tenant compte du PIB entre 1999 et 2018, 16 des 20 premiers pays les plus affectés étaient des États ACP.

Cette illustration l'indique clairement. Les barres représentent les pays du monde, le pays le plus affecté se trouvant en haut. Les barres vertes correspondent aux États ACP, le nom et le classement de certains pays étant également indiqués. À droite, l'image zoome sur les 20 pays les plus affectés, illustrant ainsi la grande vulnérabilité de nombreux États ACP au changement climatique.



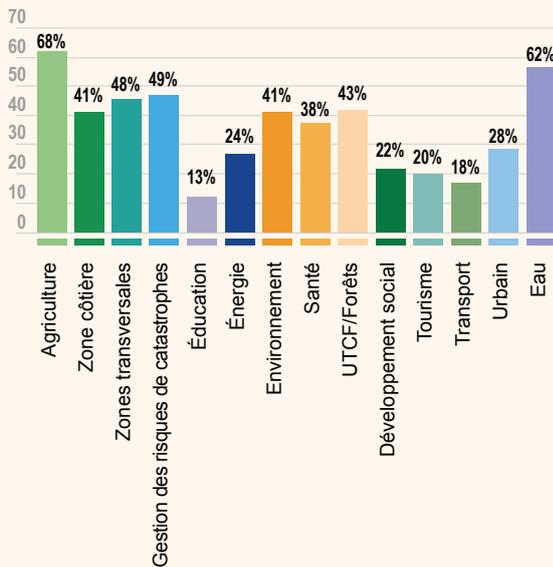
Source : Adaptation d'après Eckstein et al. (2020).

portant sur leurs besoins et contextes spécifiques. Ces plans sont exposés dans différents documents, tels que les Plans nationaux d'adaptation (PNA) des pays ou leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN)². Bien que l'hétérogénéité des États ACP entraîne naturellement des besoins distincts, certains points communs émergent. Par exemple, les deux tiers des États ACP incluent l'agriculture et l'eau dans leurs stratégies PNA ou CDN, ce qui rend ces secteurs les plus hautement prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique dans les États ACP. La **Figure 1** indique les secteurs prioritaires en termes d'adaptation dans les CDN des États ACP.

Des investissements plus importants sont nécessaires en vue d'appuyer l'adaptation au changement climatique dans les États ACP, et la plupart de ces nouveaux investissements devront provenir du secteur privé. En dépit des flux financiers nationaux et internationaux accrus ces dernières années³, les investissements réalisés en faveur de l'adaptation au changement climatique demeurent insuffisants. Les analyses révèlent que la part globale des financements injectés dans les solutions d'adaptation et de résilience est inférieure aux besoins et objectifs internationaux tels que spécifiés dans l'Accord de Paris, donnant lieu au phénomène communément qualifié de « *déficit de financement de l'adaptation* »⁴. Au niveau mondial, ces flux en faveur de l'adaptation au changement climatique ont atteint en moyenne 30 milliards de dollars US en 2017/2018⁵, un montant bien inférieur à l'estimation de 180 milliards de dollars US annuels requis entre 2020 et 2030⁶. Les coûts non couverts de mise en œuvre de solutions d'adaptation se chiffrent à environ 150 milliards de dollars US sont cinq fois plus élevés que les financements actuels de l'action climatique destinés aux solutions d'adaptation, dont une grande partie est dépensée dans les pays développés. Même si les engagements existants des pays développés envers les pays en développement étaient respectés – à savoir, une promesse de 50 milliards de dollars US par an en faveur de l'adaptation au changement climatique, comme le stipule l'Accord de Paris –, le déficit restant équivaldrait encore à plus du double des financements disponibles. Du fait de ressources financières publiques nationales et internationales limitées, les compétences et innovations du secteur privé doivent être stimulées pour développer les technologies, les produits et les services requis pour s'adapter au changement climatique, et puiser dans les investissements et avantages financiers que de telles réponses peuvent apporter. Une partie de ces innovations et investissements pourrait s'opérer de manière autonome, toutefois le déficit de financement de l'adaptation atteint une telle ampleur qu'il est nécessaire pour les États ACP de s'attacher à la création d'un environnement des affaires qui incite le secteur privé à réaliser des investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique à l'échelle requise. Cette série d'ICRrapports est axée sur le renforcement de l'environnement des affaires.

FIGURE 1 :

Malgré leur hétérogénéité géographique et économique, les États ACP ont des priorités similaires en termes d'adaptation au changement climatique (% des États ACP identifiant chaque secteur comme prioritaire en termes d'adaptation dans leurs CDN)



Source : GCCA+ (2018), *Climate Ambitions: An Analysis of National NDCs in the ACP Group of States*.

Les États ACP doivent mobiliser de manière proactive les investissements privés en faveur de l'adaptation au changement climatique. Cela nécessitera tout d'abord

2 Les Contributions déterminées au niveau national (CDN) sont des plans non contraignants, déterminés au niveau national, qui soulignent les actions liées au climat que les gouvernements visent à mettre en œuvre en réponse au changement climatique, et correspondant à leur contribution à la réalisation des objectifs mondiaux exposés dans l'Accord de Paris. Les PNA et les CDN sont accessibles au public pour chaque pays, respectivement sur le portail central des PNA de la CCNUCC (unfccc.int) et dans le registre provisoire des CDN (unfccc.int).

3 CPI (2019), *Global Landscape of Climate Finance 2019* (Londres : Climate Policy Initiative).

4 Voir, par exemple, UNEP (2016), *The Adaptation Finance Gap Report 2016* (Nairobi, Kenya : United Nations Environment Programme). Il est important de noter que l'utilisation de ces chiffres doit être accompagnée d'un avertissement indiquant que le financement de l'adaptation est limité par des difficultés d'ordre définitionnel, qui compliquent sa différenciation de financements plus généraux du développement, et que le secteur auquel le financement devrait être attribué n'est pas toujours évident.

5 CPI (2019), *Global Landscape of Climate Finance 2019* (Londres : Climate Policy Initiative).

6 Ces estimations proviennent de la Global Commission on Adaptation (2019), *Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience* (Rotterdam : Global Commission on Adaptation). UNEP 2016 estime un besoin annuel s'élevant à 140-300 milliards de dollars US d'ici à 2030.

qu'ils (a) comprennent où trouver des possibilités de susciter l'intérêt du secteur privé pour l'adaptation au changement climatique, (b) associent mieux différents types d'entreprises à des sources de financement et instruments financiers appropriés, et (c) surmontent les obstacles propres à leur environnement des affaires.

Tandis que le secteur privé a un rôle clé à jouer dans l'application des priorités nationales en termes d'adaptation, peu d'importance est à ce jour accordée à l'amélioration de sa capacité d'y parvenir. Le financement de l'action climatique et la coopération internationale pour le développement ont été historiquement axés sur l'adaptation à travers le prisme de la planification et sur le secteur public. Cette perspective évolue lentement ; toutefois, la stimulation de l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation reste compliquée en raison de sa diversité. L'investissement du secteur privé peut correspondre à des individus, en passant par les MPME, jusqu'aux sociétés, auxquels il est fait référence ici collectivement en tant qu'entreprises. Par conséquent, les pays doivent comprendre clairement les motivations de l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique dans leur contexte spécifique, les possibilités qui s'y rapportent, et les obstacles qui s'y opposent. Cette exploration n'a généralement pas été réalisée ou demeure à un stade très embryonnaire.

Certains pays ont mis en place une stratégie de mobilisation des ressources, à l'instar de l'Éthiopie et son Plan national d'adaptation⁷. Toutefois, le financement complet des plans d'adaptation des pays, comprenant les budgets publics et la coopération internationale, est rare. Il est improbable que certaines actions d'adaptation puissent jamais produire de rendements commerciaux, générant plutôt des biens publics et sociaux. Ceux-ci doivent demeurer l'objet des dépenses publiques, néanmoins certaines actions d'adaptation peuvent être viables commercialement, et l'investissement du secteur privé devrait être mobilisé pour les entreprendre. L'identification de ces actions d'adaptation exige une clarté concernant la diversité des acteurs du secteur privé – notamment leurs motivations et modèles d'affaires, et les investissements qu'ils réalisent déjà en matière d'adaptation –, ainsi que le développement de possibilités de collaboration avec le secteur privé et de soutien de ce dernier dans le cadre de la mise en œuvre d'actions d'adaptation supplémentaires. Les stratégies visant à mobiliser les investissements dans le financement des solutions d'adaptation doivent également être en accord avec les autres stratégies et processus financiers. Par exemple, l'Agenda 2030, un plan multilatéral d'action en faveur du développement durable, met en avant la nécessité de cadres de financement nationaux intégrés

(INFF)⁸. Ces derniers permettent d'identifier la gamme complète de sources de financement – sources nationales et internationales de financements publics et privés – qui peuvent aider les pays à élaborer leurs propres stratégies visant à accroître les investissements, gérer les risques, et atteindre les objectifs prioritaires de développement durable conformément à leurs stratégies nationales de développement durable, PNA et CDN.

Les États ACP doivent élaborer des réformes des politiques et utiliser habilement le budget national et les financements mixtes pour optimiser leurs rendements sur les efforts déployés concernant la mobilisation de financements privés en faveur de solutions d'adaptation. Lorsque les possibilités ont été identifiées en vue d'impliquer le secteur privé et d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises, les États ACP peuvent utiliser les outils mis à leur disposition pour les résoudre. Pour stimuler les investissements privés en faveur de l'adaptation au changement climatique lorsqu'ils sont encore inexistant, les États ACP reconnaissent la nécessité d'un recours habile aux financements publics (nationaux et internationaux), aux politiques et à la réglementation⁹. L'utilisation appropriée des financements publics est cruciale. La Déclaration d'Helsinki, élaborée par la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, dispose que :

« Les mesures que pourraient prendre les ministres des Finances pour mobiliser des sources privées de financement de l'action climatique pourraient inclure des politiques et pratiques qui : . . . promeuvent le financement de l'action climatique dans le secteur réel par le biais de subventions, de financements mixtes, d'exemptions pour les accords de recherche et de développement, de politiques nationales de passation de marché, d'une relance budgétaire directe, de l'élaboration et de la diffusion de règles relatives aux émissions de gaz à effet de serre, aux risques et opportunités découlant du changement climatique, ainsi que d'initiatives favorisant le renforcement des capacités, . . . et d'autres mesures qui visent à créer un environnement favorable au secteur privé¹⁰. »

Cependant, étant donné leurs ressources limitées, les États ACP doivent optimiser leur propre retour sur investissement en ce qui concerne la mobilisation de financements privés

7 Achevé en 2020, avec le soutien du Réseau mondial de PNA.

8 Voir inff.org.

9 Comme le reconnaissent les États ACP dans le « Document de réflexion ACP relative à la Conférence sur le changement climatique de Katowice (COP 24) » (2018).

10 <https://www.financeministersforclimate.org/sites/cape/files/inline-files/Explanatory%20Note%20-final.pdf>.

en faveur de solutions d'adaptation. Une compréhension est nécessaire quant aux obstacles spécifiques auxquels sont confrontées différentes entreprises dans le cadre de leur recherche d'un engagement et de l'investissement du secteur privé. Afin d'aider les États ACP à développer cette compréhension et de focaliser sur les types d'entreprises et d'activités d'adaptation auxquelles accorder la priorité pour un engagement et l'investissement du secteur privé – et de quelle manière –, cet ICRapport couvre les points suivants :

1. Les arguments économiques en faveur de solutions d'adaptation et une typologie des marchés potentiels et analyses de rentabilité pour le secteur privé en fonction des priorités d'adaptation d'un pays.
2. Une typologie permettant d'identifier les types d'acteurs du secteur privé qui sont ou seront à l'avant-garde des processus d'investissement dans ces activités d'adaptation ou de leur mise en œuvre, ainsi que de comprendre leurs besoins et possibilités en fonction de leurs caractéristiques.
3. Des descriptions des obstacles les plus courants au soutien du secteur privé en faveur de l'adaptation au changement climatique.
4. Une introduction à la manière dont les efforts déployés en vue d'une réforme du climat de l'investissement et d'une réforme de l'environnement des affaires peuvent constituer d'importantes étapes pour surmonter ces obstacles.

Afin d'illustrer les approches de discussion avec diverses entreprises concernant leurs analyses de rentabilité pour les solutions d'adaptation, le présent document sera axé sur quatre secteurs ayant été identifiés par de nombreux États ACP dans leurs PNA et CDN en tant que priorités nationales : la gestion de l'eau et des eaux usées ; l'agriculture, la foresterie, et l'occupation des sols ; la gestion des risques de catastrophes ; et la protection des littoraux ([voir l'Encadré 2](#)). Ces quatre secteurs présentent certaines différences clés se rapportant aux types d'entreprises du secteur privé, à leurs modèles d'activité, et à leurs besoins financiers. Les secteurs traités ici sont représentatifs des besoins essentiels auxquels font face les États ACP. Il est nécessaire que les gouvernements de ces pays développent une compréhension claire du secteur privé et de leurs propres priorités spécifiques en termes d'adaptation. Le document *Toolkit for Engaging the Private Sector in National Adaptation Plans* (Crawford, Church, et Ledwell 2020) et le présent rapport peuvent être utiles dans ce processus.

ENCADRÉ 2 :

Quatre secteurs prioritaires en termes d'adaptation dans les États ACP

Gestion de l'eau et des eaux usées

Il s'agit du secteur présentant les coûts les plus élevés en matière d'adaptation, et l'Afrique subsaharienne est la région où les coûts sont les plus importants. La majeure partie du financement actuel des investissements provient d'institutions nationales, bilatérales et multilatérales de financement du développement, bien que le secteur privé manifeste un intérêt croissant. Les besoins et possibilités d'investissement comprennent :

- Approvisionnement municipal en eau et sa distribution
- Approvisionnement en eau à des fins industrielles
- Traitement des eaux usées pour un usage industriel ou l'irrigation
- Usines de dessalement
- Stockage de l'eau à usages multiples



Agriculture, foresterie, et occupation des sols

Les investissements dans l'agriculture sont cruciaux pour la mise en œuvre d'actions efficaces de lutte contre le changement climatique, tout en combattant la faim, renforçant le secteur de l'emploi, et assurant une croissance résiliente au changement climatique. Le Plan d'action ACP contre le changement climatique 2016–2020 reconnaît, comme effort principal, la promotion de pratiques agricoles climato-intelligentes. Les petit·e·s agriculteur·rice·s, si présent·e·s dans les États ACP, dominent la chaîne d'approvisionnement mais entraînent des coûts de transaction élevés. Les besoins et possibilités d'investissement comprennent :

- Intensification durable de l'agriculture
- Amélioration des systèmes d'élevage
- Réduction des pertes et du gaspillage d'aliments
- Efficacité et développement de l'irrigation
- Restauration des paysages sylvicoles

Gestion des risques de catastrophes (GRC)

Le financement de la GRC a rapidement augmenté au cours des dernières années, ce qui souligne son importance pour les États ACP. L'engagement accru des entreprises en matière de GRC est mis en question notamment du fait d'infrastructures de soutien inadéquates et des difficultés à maintenir les systèmes au-delà du stade de projet pilote. Les besoins et possibilités d'investissement comprennent :

- Infrastructures urbaines résistantes au changement climatique
- Systèmes d'alerte précoce
- Services d'informations climatiques
- Assurances



Protection des littoraux

Les zones littorales, qu'elles soient situées dans les petits États insulaires, les villes côtières, ou les régions deltaïques, accueillent une concentration sans cesse croissante d'établissements humains et d'activités économiques vulnérables au changement climatique. Les mesures d'adaptation côtière sont généralement appliquées par les gouvernements, et bénéficient d'investissements limités du secteur privé. Des partenariats public-privé et des dispositifs de financement innovants sont nécessaires en vue de stimuler davantage d'investissements dans ce secteur. Les besoins et possibilités d'investissement comprennent :

- Infrastructures de maîtrise des crues côtières
- Solutions fondées sur les écosystèmes
- Infrastructures portuaires
- Protection des littoraux et économies bleues durables

LE RÔLE DES ENTREPRISES DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ANALYSE DE RENTABILITÉ POUR LES SOLUTIONS D'ADAPTATION

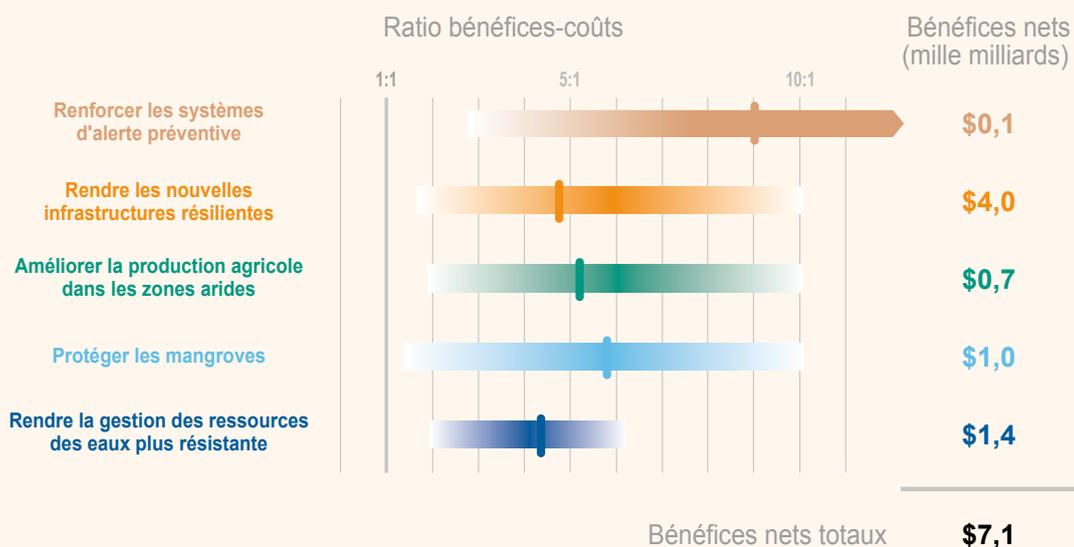
Les arguments économiques en faveur de l'investissement dans les solutions d'adaptation au changement climatique au niveau mondial sont de plus en plus évidents, et les retours sur investissement pour la société en général sont élevés. Les pertes économiques mondiales causées par des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat entre 1999 et 2018 s'élevaient à environ 3,54 mille milliards de dollars US (en parités de pouvoir d'achat) (Eckstein et al. 2020). Les investissements visant à la protection contre ces dévastations et à l'amélioration de la résilience dans le futur permettraient de sauver des vies et de limiter les dommages économiques. La Commission mondiale sur l'adaptation (2019) établit que les avantages que représente l'amélioration de la résilience au niveau mondial dans cinq secteurs d'activités essentiels sont deux à dix fois

plus importants que l'investissement ; dans certains cas, ce chiffre est encore plus élevé. Ces investissements sont étroitement alignés sur ceux identifiés comme applicables à de nombreux États ACP en particulier (voir l'Encadré 2). La nécessité d'investissements est considérable, mais les rendements potentiels le sont également. La Commission mondiale sur l'adaptation estime, en outre, qu'un investissement de 1,8 mille milliards de dollars US à l'échelle mondiale entre 2020 et 2030 dans ces cinq secteurs pourrait générer 7,1 mille milliards de dollars US de bénéfices nets totaux (voir la Figure 2). Envisagés au sens large, les arguments économiques en faveur de l'investissement dans un éventail d'activités d'adaptation sont évidents.

À l'échelle d'une entreprise, l'analyse de rentabilité pour l'investissement dans les solutions d'adaptation est portée par le secteur privé dans le rôle de consommateur ou de producteur d'activités d'adaptation au changement climatique¹¹.

FIGURE 2 :

Au niveau mondial, l'estimation des avantages en termes de biens publics qui sont tirés de l'investissement dans les solutions d'adaptation représente 7,1 mille milliards de dollars US entre 2020 et 2030



Source: Global Commission on Adaptation (2019).

11 Ce cadre est le résultat d'une adaptation d'après plusieurs sources, notamment *Adaptation Solutions Taxonomy* du Lightsmith Group et la Taxonomie de l'investissement durable de l'UE, qui exposent le point de vue du secteur financier plutôt que celui des gouvernements des pays en développement, ainsi que Montmasson-Clair et al. (2019) et NAP Global Network (2017), qui identifient un troisième élément moteur : la réglementation. La réglementation, cependant, bien qu'elle contraigne les entreprises à agir en tant que consommatrices ou productrices, diffère en ce sens qu'elle est imposée à l'entreprise plutôt que de découler d'une décision intentionnelle de celle-ci. La pertinence de la réglementation pour les États ACP n'apparaît pas clairement ; actuellement, il s'agit d'une question qui concerne uniquement les entreprises opérant ou basées dans les économies développées et certaines économies émergentes.

- Les entreprises jouent le rôle de consommatrices de solutions d'adaptation au changement climatique lorsque, pour protéger les recettes, pour se protéger contre les coûts futurs, ou pour gérer leurs risques liés au changement climatique, elles investissent dans des technologies, produits et services spécifiques et les adoptent. Ces coûts et risques escomptés découlent des impacts directs (répercussions du changement climatique sur l'entreprise, telles qu'un stress thermique, une pénurie d'eau, et les phénomènes météorologiques extrêmes) et des impacts indirects (perturbations des infrastructures ou des chaînes d'approvisionnement, et incidences sur les communautés ou la main-d'œuvre) (Pauw 2015).
- Les entreprises jouent le rôle de productrices lorsqu'elles investissent pour développer, produire, ou distribuer des technologies, produits et services que d'autres entreprises (en tant que consommatrices) ou les acteur·rice·s du secteur public nécessitent en vue de s'adapter au changement climatique. La production et la distribution de variétés de semences résilientes au changement climatique, le développement de matériel et de données pour les systèmes d'alerte précoce, l'installation de systèmes d'irrigation, et la modernisation des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement en sont quelques exemples (voir le Tableau 1).

relative à l'achat d'un système pour les consommateur·rice·s correspond au potentiel d'augmentation des récoltes ou de réduction des pertes en cas de faibles précipitations, les cultures pouvant être irriguées pendant les périodes de sécheresse. L'analyse de rentabilité pour les producteur·rice·s, suivant cet exemple, correspond au profit à générer par l'intensification de la production et de la distribution des systèmes dont les consommateur·rice·s ont besoin.

COMPRENDRE LES ENTREPRISES QUI NÉCESSITENT UNE INTENSIFICATION DE LEURS ACTIVITÉS

Pour impliquer le secteur privé en vue de sa contribution à la réalisation des objectifs d'un pays en termes d'adaptation, il est nécessaire de comprendre clairement la diversité des entreprises, leurs motivations, et la manière dont leurs intérêts recoupent les priorités des pays en termes d'adaptation. Chacune des actions identifiées dans le [Tableau 1](#) pourrait être menée par un différent type d'entreprise privée, qui présente différentes capacités d'investissement et différents besoins financiers. Les entreprises peuvent correspondre à de grandes sociétés nationales ou multinationales, ou encore à de petit·e·s agriculteur·rice·s. Cette diversité entraîne des conséquences sur le type de soutien que chaque entreprise pourrait solliciter auprès des gouvernements ou sur les types de financements requis de financier·ère·s. Du fait que ces entreprises se distinguent quant à leurs besoins, les efforts visant à développer une compréhension précise de la manière dont les différents types d'entreprises peuvent rallier les priorités d'un pays en termes d'adaptation sont déterminants pour savoir comment leur apporter un soutien et identifier les stratégies appropriées permettant de stimuler

Il peut exister une analyse de rentabilité pour les consommateur·rice·s et pour les producteur·rice·s, dans le cadre de toute activité d'adaptation au changement climatique. Prenons l'exemple de la collecte et du stockage des eaux pluviales, un marché dont la valeur est estimée à 10-20 milliards de dollars US sur une période de dix ans en Afrique subsaharienne (World Bank 2017). L'analyse de rentabilité

TABLEAU 1 :

Les entreprises peuvent porter les solutions d'adaptation au changement climatique en tant que consommatrices ou productrices

Secteur	Consommatrice	Productrice
Gestion de l'eau et des eaux usées	Adoption de technologies pour l'économie d'eau qui sont déjà en production, telles que l'irrigation goutte à goutte ou la collecte et le stockage des eaux pluviales.	Intensification de la production (et économies d'échelle) de systèmes d'irrigation goutte à goutte ou de collecte et stockage des eaux pluviales.
Agriculture et occupation des sols / foresterie	Coûts supplémentaires liés à la <u>démarche d'obtention et l'achat</u> de nouvelles semences ou races d'élevage résilientes au changement climatique.	Travaux de <u>recherche et développement</u> (R&D) de nouvelles variétés de semences et races d'élevage résilientes au changement climatique.
Gestion des risques de catastrophes	Modernisation des bâtiments d'une entreprise pour résister aux impacts du changement climatique, tels qu'un stress thermique.	Conception et production de revêtements et de processus de modernisation.
Protection des littoraux	Renforcement des brise-lames et des défenses côtières autour des ports ou des infrastructures côtières.	Développement de nouveaux matériaux géosynthétiques – produits synthétiques pour stabiliser les terrains et les littoraux.

leur collaboration aux activités d'adaptation ainsi que leur investissement dans ces dernières.

Pour développer davantage le cadre consommateur-riche/producteur-riche dans le contexte spécifique aux États ACP, les investissements du secteur privé dans les solutions d'adaptation peuvent être définis en fonction de leurs analyses de rentabilité, de ce que les investissements impliquent, des principaux aspects du marché de leurs activités, et du contexte dans lequel ces entreprises opèrent.

1. Les entreprises qui adoptent des solutions visant à l'adaptation et à l'atténuation des risques

- ▶ **Ces entreprises sont des consommatrices.** Elles adoptent des solutions technologiques existantes ou nouvelles pour adapter leurs activités aux risques liés au changement climatique.
- ▶ **L'analyse de rentabilité** est portée par la nécessité de gérer les risques et pertes, et de maintenir la continuité et la croissance des activités.
- ▶ **Les investissements dans ce cadre comprennent** les dépenses en capital (CAPEX) ou les dépenses opérationnelles (OPEX) liées à la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Par exemple, une agricultrice pourrait investir dans un nouveau système d'irrigation goutte à goutte ou d'alerte précoce (CAPEX), ou elle pourrait investir dans les coûts supplémentaires annuels récurrents d'une nouvelle variété de semences résilientes au changement climatique (OPEX).
- ▶ **Les aspects clés relatifs à ces acteur-riche-s** sont notamment le flux de trésorerie et l'historique des opérations existants. Elles-ils investissent dans la gestion des risques liés au changement climatique, sur laquelle il est possible que les rendements ne soient obtenus qu'à long terme ou que ceux-ci soient indirects (par exemple, la prévention des pertes subies par les phénomènes météorologiques extrêmes).

2. Les entreprises qui développent et distribuent des produits adaptés au changement climatique

- ▶ **Ces entreprises constituent un sous-ensemble des producteur-riche-s.** Elles développent et distribuent des technologies, des produits et des services qui contribuent *directement* à l'adaptation au changement clima-

tique, lorsque ceux-ci sont adoptés et mis en œuvre par d'autres (les consommateur-riche-s). Ces investissements engendrent des profits pour l'entreprise et, en conséquence, une capacité accrue à satisfaire les besoins d'autres entreprises et acteur-riche-s nécessitant les ressources pour leur adaptation.

- ▶ **L'analyse de rentabilité** est portée par la capacité à répondre aux nouvelles opportunités économiques qui surviennent du fait du changement climatique.
- ▶ **Les investissements dans ce cadre comprennent** l'augmentation de la capacité de fabrication et de distribution concernant des solutions existantes qui nécessitent d'être davantage adoptées par les consommateur-riche-s, ou les investissements en R&D visant à développer de nouvelles solutions pour répondre aux demandes non encore satisfaites de solutions d'adaptation au changement climatique. Ces dernières pourraient inclure le développement, la conception, et la production de technologies favorisant les économies d'eau, de nouvelles variétés de semences et races d'élevage, ou de nouveaux matériaux géosynthétiques.
- ▶ **Les aspects clés de ces acteur-riche-s** sont notamment l'échelle relativement inconnue de leur marché. Il est possible que les consommateur-riche-s achètent déjà des produits semblables (par exemple les agriculteur-riche-s achètent déjà des semences), mais qu'elles-ils ne trouvent simplement pas (ou n'ont pas accès à) une solution à un problème lié au changement climatique.

3. Les entreprises qui développent et commercialisent les connaissances en matière d'adaptation au changement climatique

- ▶ **Ces entreprises, autre sous-ensemble des producteur-riche-s,** produisent essentiellement des informations – outils d'aide à l'orientation, à la prise de décision, à l'information, à la sélection, aux décisions – visant à renforcer les capacités des utilisateur-riche-s à comprendre et répondre aux risques physiques et impacts connexes, ou à saisir les occasions qui y sont liées (plutôt que d'atténuer les risques ou d'y réagir). Cette catégorie propose des services aux entreprises, qu'elles soient consommatrices ou productrices, (et au secteur public) et se situe donc « en amont ».

ENCADRÉ 3 :

Les analyses de rentabilité ne relèvent pas toutes du domaine interentreprises – le secteur public est également un marché pour les produits et services

Pour certaines activités, il est possible que le secteur public soit le seul (ou le plus probable en lien immédiat) intermédiaire financier ou payeur en ce qui concerne les biens et services visant à l'adaptation au changement climatique. Cela n'exclut pas les autres analyses de rentabilité susmentionnées, mais indique simplement que, dans certains domaines, le marché est aux mains du secteur public.

Les activités de cette catégorie peuvent inclure notamment les projets d'adaptation bénéficiant de financements publics, tels que les routes résilientes au changement climatique, les systèmes d'alerte précoce, et de nombreux projets liés à la protection des littoraux, à l'eau et à l'assainissement. Dans ce cadre, un investissement du secteur privé sera nécessaire pour développer les capacités ou compétences requises en vue de répondre aux demandes et besoins croissants du secteur public plutôt qu'à ceux des entreprises. Ce type d'investissement peut exiger de la part des entreprises un préfinancement de la mise en œuvre, les paiements leur étant effectués progressivement au fil de plusieurs années, voire décennies, par le biais de partenariats public-privé ou d'initiatives de financement privé.

Cela donne clairement l'occasion aux parties prenantes gouvernementales de stimuler les investissements des entreprises qui leur offrent leurs services, en exigeant des solutions adaptées au changement climatique dans leurs politiques de passation de marché et en indiquant explicitement au secteur privé une politique de demande future constante de projets d'adaptation financés par le secteur public. Ces politiques assureront les entreprises de la valeur d'un investissement dans la capacité à respecter les priorités gouvernementales.

- ▶ **L'analyse de rentabilité** est portée par l'exploitation de la demande et de la nécessité accrues d'informations et de connaissances (centrées sur les entreprises) liées à l'adaptation au changement climatique.
- ▶ **Les investissements dans ce cadre comprennent** la production de services de conseil aux entreprises en matière d'exposition aux risques liés au changement climatique, et d'identification et d'évaluation des vulnérabilités ; la gestion et les traitements de données, tels que la compilation et la fourniture d'ensembles de données météorologiques ; les outils d'aide aux décisions, tels que les systèmes d'alerte précoce ou les logiciels d'analyse des coûts/avantages ; l'analyse spatiale de la cartographie des risques et vulnérabilités ; et les outils d'évaluation des risques de catastrophes.
- ▶ **L'un des aspects clés de ces acteur·rice·s** est le fait qu'elles·ils font face à un marché encore sous-développé. Actuellement, les entreprises ne paient généralement pas pour ce genre de services, ce qui rend leur production à haut risque en termes de R&D, par rapport à un marché incertain. Les possibilités d'une forte croissance peuvent néanmoins s'inscrire dans la perspective de développement des systèmes d'information à travers un pays, et de transfert de technologies Sud-Sud, étant donné que la chaîne d'approvisionnement présente peu d'aspects physiques.

La première étape d'élaboration d'une politique visant à stimuler l'engagement et l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation devrait correspondre à la description du rôle de différentes entreprises par les pays, à chaque phase de développement et de mise en œuvre d'une solution spécifique d'adaptation hautement prioritaire. Chacune des analyses de rentabilité identifiées ci-dessus correspond à un marché distinct, et les gouvernements devront mobiliser différentes entreprises pour apporter un appui à la solution ciblée d'adaptation au changement climatique. Par exemple, dans le domaine de l'agriculture, les travaux de R&D portant sur de nouveaux systèmes de production ou de nouvelles technologies (variétés, systèmes d'irrigation, etc.) pourraient être effectués par des petites entreprises, éventuellement en collaboration avec des instituts de recherche gouvernementaux, pour ensuite être adoptés et mis en œuvre par des millions d'agriculteur·rice·s ou de microentreprises. La production agricole, à proprement parler, pourrait être dominée par les petit·e·s agriculteur·rice·s, et les chaînes d'approvisionnement en produits agricoles pourraient être dominées par les microentreprises et petites entreprises, dont certaines ou bon nombre pourraient être informelles. Pour chaque État ACP, l'écosystème des acteur·rice·s du secteur privé diffère en fonction du système de marché et du contexte socioéconomique et culturel unique. Le **Tableau 2** présente un exemple d'un exercice de description d'un besoin spécifique en matière d'adaptation : des variétés de semences et races d'élevage résilientes au changement climatique.

TABLEAU 2 :

Comment décrire les entreprises et analyses de rentabilité pour un État ACP : exemple fictif des efforts visant à développer des variétés de semences et races d'élevage résilientes au changement climatique dans un État ACP

Analyses de rentabilité relatives à l'implication dans la mise en œuvre d'une activité d'adaptation au changement climatique			
Entreprises qui...	1. Adoptent des solutions visant à l'adaptation et à l'atténuation des risques	2. Développent et distribuent des produits adaptés au changement climatique	3. Développent et commercialisent des connaissances en matière d'adaptation au changement climatique
Le rôle de différentes entreprises dans l'économie du pays...	Principalement les petit-e-s agriculteur-ric-e-s, quelques petites entreprises, les pasteur-e-s ; un-e producteur-ric-e de bétail à plus grande échelle travaille avec une équipe de R&D intégrée dans l'entreprise.	Les institutions (publiques) locales de recherche (parfois en partenariat avec le secteur privé ou des institutions/ ONG internationales) ; le centre R&D de l'entreprise d'élevage de plus grande taille, et quelques petites entreprises internationales accédant au marché des intrants, qui investissent en R&D au niveau local.	Un-e producteur-ric-e de connaissances liées au changement climatique en temps réel visant à informer les agriculteur-ric-e-s (et les services publics de vulgarisation) des risques pour la production et des solutions (et coûts) en termes d'adaptation qui sont développées dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) avec une entreprise de télécommunications ; les centres R&D obtiennent les informations relatives aux futures conditions climatiques et environnementales escomptées (permettant de déterminer l'axe d'élevage à suivre) en se basant sur des prévisions climatiques à faible résolution, utilisées depuis des décennies.

ENCADRÉ 4 :

Certains investissements dans les solutions d'adaptation déjà en cours de réalisation peuvent être source d'enseignement et contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre de nouveaux investissements

Malgré le déficit global de financement de l'adaptation, certains investissements dans les solutions d'adaptation sont déjà existants.

- Il est peu probable que les investissements de consommateur-ric-e-s dans l'intégration des risques soient financés ou gérés sous la forme de projets indépendants. Par conséquent, il est difficile d'identifier et d'évaluer l'augmentation des coûts et des niveaux de ces investissements (Pauw 2015 ; UNEP-FI 2016). En effet, les entreprises dans le monde investissent déjà au quotidien dans les solutions d'adaptation au changement climatique, dans le cadre de leur cycle normal d'investissements et d'innovations économiques, souvent sans reconnaître explicitement que ces efforts contribuent à leurs mécanismes d'adaptation au changement climatique. Le PNUE Initiative Finance ([UNEP-FI] 2016) a analysé 28 études de cas relatifs à l'adaptation au changement climatique par des acteur-ric-e-s du secteur privé, et a déterminé que certaines entreprises font déjà explicitement référence à des risques tels que la pénurie d'eau et la sécheresse, les inondations, et le stress thermique en zone urbaine.
- En outre, nombre de technologies, produits et services qu'il est nécessaire pour ces entreprises d'adopter ont déjà été développés par des producteur-ric-e-s ayant réalisé les investissements requis en ce sens. Le défi pour ces producteur-ric-e-s à présent pourrait consister à investir dans l'intensification rentable de la production et de la distribution.

L'existence de ces investissements qui passent inaperçus est l'une des raisons pour lesquelles les taxonomies et cadres, tels que la Taxonomie de l'investissement durable de l'UE et *Adaptation Solutions Taxonomy* du Lightsmith Group, sont nécessaires. **L'identification des investissements du secteur privé dans les solutions d'adaptation permet d'attirer une attention nécessaire sur ceux-ci et, en définitive, d'améliorer l'environnement des affaires en favorisant et en encourageant des investissements similaires au niveau national.**

LES ENTRAVES À L'ENGAGEMENT ET À L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION

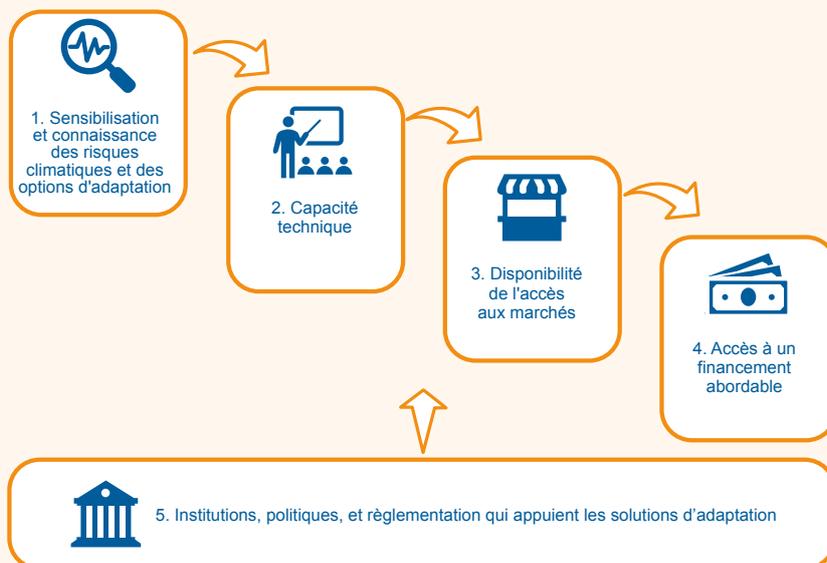
Une intervention publique majeure demeure nécessaire afin de surmonter les entraves au marché et de créer un environnement des affaires permettant de favoriser et d'accélérer l'engagement et l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation. Malgré les arguments économiques globaux clairs en faveur de l'investissement dans les solutions d'adaptation et les analyses de rentabilité pour de nombreux types d'entreprises dans de nombreux secteurs, les investissements ne se réalisent pas à l'échelle recherchée. Par conséquent, les solutions d'adaptation visant à la résilience au changement climatique progressent lentement. Étant donné que le secteur public pourrait avoir besoin du secteur privé pour investir dans les solutions d'adaptation au changement climatique, il est essentiel d'évaluer la motivation du secteur privé – *l'analyse de rentabilité* – en ce sens. Dans le jargon des affaires ou de l'investissement, la question consiste simplement à savoir s'il est possible d'obtenir des *rendements ajustés aux risques* qui seraient adéquats, par le biais de ces activités : l'investissement sera-t-il récupéré proportionnellement au niveau de risque économique ? Plus le risque est élevé, plus les rendements escomptés doivent

être élevés. Les risques plus élevés liés à la mise en œuvre ou au marché entraînent des coûts plus élevés de mise en application, ce qui diminue les rendements ajustés aux risques. Certains de ces risques peuvent être attribués au processus normal de l'évolution du marché, lorsque sont confrontés les offres et les besoins changeants (Miller et Swann 2019). Toutefois, dans le contexte de l'urgente nécessité de solutions d'adaptation résilientes au changement climatique, cette évolution doit être accélérée et, par conséquent, l'intervention publique est nécessaire par le biais de dépenses ou d'une réforme des politiques.

Manifestement, il existe encore de nombreux obstacles à l'intensification de l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation, ce qui augmente le risque ou les coûts (et diminue donc les rendements) liés aux investissements. Afin d'aider les entreprises à libérer les analyses de rentabilité pour les investissements, tout en augmentant leur propre résilience et en exploitant les possibilités du marché, il est fondamental de comprendre les obstacles auxquels elles sont confrontées. Cette compréhension permettra la conception et le finan-

FIGURE 3 :

Les entreprises dans les États ACP sont confrontées à cinq obstacles courants à l'engagement et à l'investissement dans les solutions d'adaptation au changement climatique



Les obstacles 1-4 peuvent être considérés comme réussis dans de nombreux cas. Les entreprises nécessitent une sensibilisation au problème et aux solutions possibles, et nécessitent ensuite les capacités techniques pour y répondre. Lorsqu'une stratégie d'entreprise est mise en place, elles nécessitent un accès aux marchés afin d'obtenir les intrants requis ou de vendre leurs produits, et elles ont besoin d'accéder à des financements abordables permettant la réalisation de l'investissement. Les fondements de ce processus sont des institutions, des politiques et une réglementation de soutien.

gement de trains de réformes et de mesures d'aide appropriées. Les résultats de nombreux projets et études¹² identifient fréquemment les cinq catégories suivantes d'obstacles auxquels sont confrontées les entreprises dans les pays à revenu faible et à revenu faible et intermédiaire, à l'instar des États ACP : *sensibilisation et connaissances, capacités, accès aux marchés, financements abordables, et institutions et politiques* (voir la Figure 3). Une amélioration progressive de l'ensemble de ces catégories est vraisemblablement nécessaire pour stimuler la transformation à l'échelle requise.



1. Sensibilisation aux risques et possibilités d'adaptation au changement climatique, et connaissances connexes.

Le manque d'informations relatives aux vulnérabilités actuelles et aux futurs impacts prévus du changement climatique sur les activités des entreprises limite la demande et les capacités d'entreprises consommatrices en vue de leur investissement dans les solutions d'adaptation. En outre, il est possible que ces entreprises consommatrices n'aient pas accès aux informations et à la recherche traitant des réponses appropriées d'adaptation aux risques liés au changement climatique. Il existe souvent des lacunes quant à l'obtention d'informations, en particulier dans les pays dont les capacités institutionnelles sont limitées en termes de collecte et diffusion des données climatiques. Lorsque les données sont existantes, leur « traduction » en une analyse spécifique à un secteur ou en périodes plus courtes est rarement facilitée. Les données climatiques sont souvent générées par les institutions de recherche ou le secteur public, et collectées pour un usage de leur part. Les résultats des données pourraient être perdus pour les entreprises, qui n'ont vraisemblablement pas les connaissances techniques spécifiques au changement climatique, étant requises pour les interpréter (voir l'obstacle 2). Par exemple, les projections climatiques sont souvent effectuées à long terme – examinant des scénarios sur les 20 ou 30 années à venir – et ces données ne sont pas utiles aux entreprises, qui prennent des décisions à bien plus court terme. L'Encadré 6 décrit le rôle potentiel des entreprises productrices axées sur l'information en vue de produire et distribuer ces données et d'autres informations climatiques aux autres entreprises.



2. Capacités techniques.

Il s'agit des compétences et outils techniques de base pour le développement et la gestion des PME, et également des capacités liées au changement climatique. Comme susmentionné, il est possible que les entreprises n'aient pas la capacité, se rapportant spécifiquement au changement climatique, d'interpréter les données (lorsqu'elles sont disponibles) ni d'évaluer les risques liés au changement climatique de même que les possibilités d'investissement visant à les atténuer, ou de tirer profit des nouvelles opportunités de manière appropriée. Plus généralement, les entreprises, en particulier petites ou informelles, sont souvent limitées par leurs capacités internes. L'absence éventuelle d'informations et d'états financiers, de bonne gouvernance, ou de fonctions efficaces de comptabilité augmente les risques d'investissement pour les investisseurs potentiels. Ce point concerne particulièrement les secteurs hautement prioritaires en termes d'adaptation, tels que l'agriculture, qui sont dominés par les MPME.



3. Disponibilité ou accès aux marchés.

Il est possible que les entreprises n'aient pas accès aux produits et services leur permettant d'adopter des pratiques climato-intelligentes. Dans le secteur agricole, par exemple, il pourrait s'agir de technologies telles que des pompes solaires, du matériel de stockage de l'eau, du matériel d'analyse des sols, des installations d'irrigation, et de nouvelles variétés de semences. Les services financiers (voir l'obstacle 4, « Accès à des financements abordables »), les services numériques et/ou fournissant des énergies propres, ou les offres groupées de ces services en sont d'autres exemples. Du fait que ces services représentent généralement de nouveaux marchés, il est nécessaire d'appuyer le développement et le soutien d'une chaîne de valeur durable pour garantir l'accès à l'offre et à la demande, voire coordonner ces dernières, et en premier lieu pour relancer les marchés. Cet obstacle s'applique également du point de vue des producteurs. Si les chaînes d'approvisionnement ne sont pas en place ou sont entravées par l'effet d'éviction du secteur public (comme souvent pour les questions telles que les variétés de semences et les pépinières), les en-

¹² Cette liste est établie à partir de plusieurs rapports de haut niveau contenant des données secondaires (Crawford, Church, et Ledwell et al. 2020 ; Dougherty-Choux et al. 2015 ; Montmasson-Clair et al. 2019 ; Schaer et Kuruppu 2018 ; World Bank 2017), ainsi que de projets de mise en œuvre (CGIAR n. d.) et de données primaires (Commonwealth Secretariat, à paraître).

treprises sont incapables de commercialiser leurs produits.



4. Accès à des financements abordables. Les technologies d'adaptation sont confrontées à de nombreux obstacles financiers génériques identiques à ceux qui entravent l'investissement du secteur privé de manière plus générale dans les pays en développement. Ces obstacles sont néanmoins amplifiés pour les produits et services d'adaptation, qui n'ont souvent pas fait leurs preuves, et la prudence prévaut sur le financement de technologies récentes. Lorsque les financements sont disponibles et les entreprises éligibles, il est possible que ces financements soient inabordables ou proposés sous forme d'enveloppes inappropriées. Le coût élevé du capital dans la plupart des États ACP et les coûts élevés des transactions, qui sont associés à des investissements ventilés, généralement modestes, représentant souvent un créneau commercial ou un secteur inhabituel pour l'investisseur·euse, engendrent des taux d'intérêt élevés et coûteux. De courts délais de remboursement, généralement inférieurs à 12 mois, constituent la norme pour les banques de nombreux pays en développement, qui font face à des contraintes de fonds propres et ne sont probablement pas habituées aux flux de trésorerie des entreprises ou investissements spécifiques aux solutions d'adaptation. Les exigences des banques en matière de garanties défavorisent souvent de nombreuses petites entreprises et, à l'instar des contraintes relatives à la prudence et à la disponibilité des capitaux s'imposant aux banques, nombre de ces obstacles découlent de la législation financière (voir l'obstacle 5, « Institutions, politiques, et réglementation qui appuient les solutions d'adaptation »). Le marché des assurances est généralement inexploité et onéreux, rendant inaccessible ou inabordable le transfert des risques par le biais des assurances. Enfin, de nombreuses entreprises ont une faible capacité à formuler des propositions d'investissement convaincantes et à défendre leur cause auprès des investisseur·euse·s (voir l'obstacle 2).

tions (par exemple, un système d'extraction d'eau subventionné entraînant son utilisation excessive) ; la réglementation des affaires, les barrières tarifaires et non tarifaires, et la réglementation de l'aménagement et du zonage (par exemple, la facilitation de l'aménagement inadéquat des littoraux) ; et la faiblesse des droits de propriété, y compris de propriété intellectuelle, pouvant ensuite être exacerbée par une application contractuelle déficiente et les difficultés d'accès à une assistance juridique (un point qui peut s'avérer particulièrement déterminant pour l'établissement et la mise en œuvre de PPP). Des organismes de réglementation solides sont également essentiels à la mise en application de ces réglementations. Une deuxième problématique confirme ces exigences : la mise à disposition inadéquate d'infrastructures physiques et institutionnelles de base, qui induit l'augmentation des coûts des activités économiques, particulièrement pour les petites entreprises. Il s'agit de deux obstacles généraux au développement du secteur privé dans les États ACP. Une troisième entrave, spécifique aux solutions d'adaptation, correspond à l'insuffisance de mesures d'incitation ou à la faible orientation des politiques en faveur des solutions d'adaptation au changement climatique, ce qui réduit les incitations à ce que toutes les actrices franchissent les obstacles pour réaliser l'objectif sociétal plus général. (L'absence d'indicateurs de solutions d'adaptation au changement climatique entrave également ce point de manière globale.) Ces obstacles, ainsi que d'autres susmentionnés, sont exacerbés par une quatrième entrave : l'absence de puissants « agents multiplicateurs de l'activité économique » permettant aux entreprises de surmonter les obstacles. Il s'agit notamment de plateformes de produits de base visant à déterminer une direction ou participation stratégique conjointe, ou à convoquer des organisations qui soutiennent les entreprises.



5. Institutions, politiques, et réglementation qui appuient les solutions d'adaptation. Cette catégorie présente plusieurs aspects. Premièrement, l'environnement favorable aux affaires peut révéler des faiblesses qui exigent une réforme, telles que l'imposition, les redevances, ou la mauvaise allocation de subven-

LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT JOUE UN RÔLE DANS LA SUPPRESSION DE CES OBSTACLES

L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT EST CRUCIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES ÉTATS ACP

Le développement du secteur privé est devenu un aspect clé des efforts visant à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Le rôle crucial de l'investissement privé et des entreprises dans la réalisation des ODD est consolidé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, un cadre adopté en 2015 par les pays à l'échelle mondiale afin de financer le développement durable en alignant tous les flux et les politiques de financement sur les priorités d'ordre économique, social et environnemental¹³. Par rapport aux précédents cadres similaires, celui-ci est particulièrement important du fait de cette reconnaissance spécifique du secteur privé.

De nombreux États ACP présentent des contextes peu propices à l'investissement, par rapport aux pays non ACP, ce qui limite les contributions continues pouvant être apportées par le secteur privé en faveur de leur développement durable. Le secteur privé est un moteur essentiel de la croissance, qui est source de revenus, de possibilités d'emploi et d'innovations. Les investissements nécessitent un environnement favorable aux affaires. Le climat de l'investissement joue un rôle clé en vue d'attirer et de maintenir les investissements nationaux et étrangers. Les décisions d'investir que prennent les investisseurs dépendent de leurs perceptions du fait que la combinaison actuelle et future des réglementations et politiques, ainsi que sa mise en application, puissent appuyer l'investissement. Ce type d'investissement peut ensuite faciliter une transformation économique en stimulant le développement et la compétitivité du secteur privé, en créant des emplois et en approfondissant l'intégration commerciale. Par conséquent, l'un des fondements nécessaires à l'évolution d'un pays vers une croissance inclusive et durable consiste en un climat propice à l'investissement. Par comparaison aux pays non ACP, cependant, le climat des investissements et les cadres réglementaires de nombreux États ACP sont

moins propices à l'établissement et à l'exploitation des entreprises, et en conséquence à l'attraction des investissements (voir l'Encadré 5).

La reconnaissance de l'importance de l'amélioration du climat de l'investissement en faveur du développement durable, de la réforme du climat de l'investissement et de la réforme de l'environnement des affaires constitue un pilier de la coopération de longue date entre l'UE et les États ACP. Ce point est actuellement exposé dans le Cadre de coopération conjoint ACP-UE pour le soutien au développement du secteur privé¹⁴, accepté en 2014, qui stipule :

« Les États ACP et l'Union européenne partagent la même conviction qu'un secteur privé compétitif et un climat des affaires satisfaisant sont des conditions essentielles à l'établissement d'une croissance intelligente, durable et inclusive, à la création d'emplois décentés et à la réduction de la pauvreté. »

Ce cadre de coopération propose une « approche globale pour le soutien au développement du secteur privé dans les pays ACP ». La réforme du climat de l'investissement et la réforme de l'environnement des affaires constituent deux des quatre piliers de cette initiative, de même que la micro-finance et la stimulation du financement commercial via le mixage de mécanismes.

1. **La réforme du climat de l'investissement** est un terme plus général, ou plus *macroéconomique*, qui intègre les réformes institutionnelles, juridiques et des politiques, visant à améliorer le fonctionnement des marchés et à réduire les coûts directs et indirects des transactions ainsi que les risques liés à la conduite des affaires¹⁵.
2. **La réforme de l'environnement des affaires** est une composante de la réforme du climat de l'investissement (voir le Tableau 3), qui inclut des problé-

13 Résolution A/RES/69/313 de l'Assemblée générale des Nations Unies, accessible via : https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/313.

14 ACP/21/006/14. Afin de donner la priorité aux réformes fondamentales et d'améliorer la qualité et la pertinence des politiques publiques, en vertu du Cadre de coopération conjoint ACP-UE pour le soutien au développement du secteur privé, l'UE et les pays ACP encourageront le renforcement des diagnostics conjoints, contribueront à renforcer les capacités des organisations publiques et privées pertinentes (en particulier, les associations professionnelles ou les chambres de commerce...), et appuieront le dialogue public-privé tant au niveau national que régional. C'est dans le cadre de ces objectifs qu'a été créée la Facilité ICR.

15 Dans le cadre de coopération, ces activités sont désignées sous le deuxième pilier correspondant à « soutenir le secteur privé dans des domaines pertinents pour le développement ».

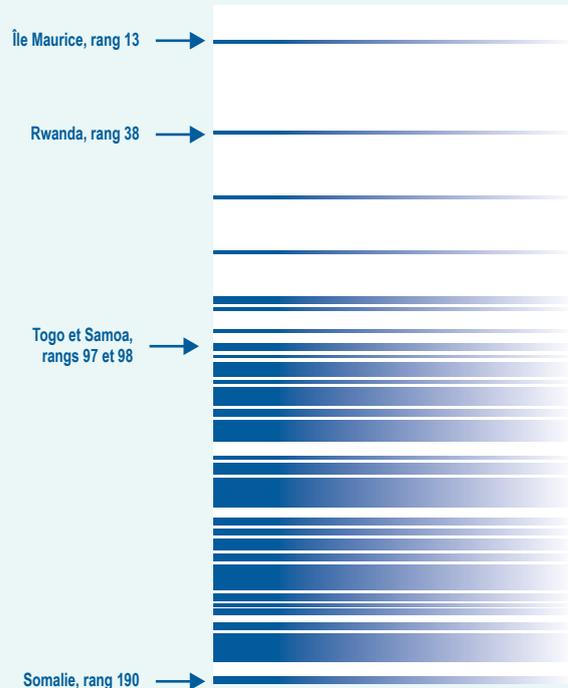
ENCADRÉ 5 :

La conduite des affaires dans les États ACP est souvent difficile

Certaines parties de la *réforme du climat de l'investissement* et de la *réforme de l'environnement des affaires* peuvent être communément qualifiées en termes d'amélioration de la *facilité de faire des affaires*, telle que mesurée par l'*Indice de la facilité de faire des affaires* de la Banque mondiale. Cet indice est un indicateur des résultats de la coopération de l'UE pour le développement dans le cadre du développement du secteur privé et de la réforme de l'environnement des affaires.

Dans l'*Indice de la facilité de faire des affaires*, les économies sont classées par rapport à leur facilité de faire des affaires. Un rang élevé signifie que le cadre réglementaire est plus propice au lancement et à l'exploitation d'une société locale. Les classements sont établis en fonction des résultats pour 10 thèmes, chacun comportant plusieurs indicateurs.

L'illustration à droite indique le classement de 2019. Les barres représentent les pays du monde, le classement le plus élevé se trouvant en haut. **Les barres bleues correspondent aux États ACP**, le nom et le classement de certains pays étant également indiqués. L'accumulation de barres bleues dans la deuxième moitié de l'empilement illustre les résultats relativement faibles qu'ils obtiennent dans cet indice.



Source: Adaptation d'après www.doingbusiness.org.

TABLEAU 3 :

Exemples d'activités contribuant à la réforme du climat de l'investissement et à la réforme de l'environnement des affaires¹⁶

Réforme du climat de l'investissement		
Stabilité macroéconomique	Réforme de l'environnement des affaires	Réforme centrée sur l'être humain
<ul style="list-style-type: none"> • Politiques macroéconomiques stables • Gestion de la dette • Transparence de la gestion des finances publiques et de la mobilisation des recettes nationales • Stabilité politique • Gouvernance et État de droit, réglementation et conformité, justice, lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement et octroi de licences simplifiés • Politiques et administration fiscales améliorées • Politique d'investissement attrayante • Droits fonciers et de propriété clairs • Facilitation du commerce • Meilleur accès aux marchés financiers • Accélération de la justice commerciale et de la résolution des conflits • Lois améliorées sur le travail et l'emploi • Infrastructures fiables, y compris les énergies • Dialogue public-privé élargi • Accès à l'information sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement humain • Innovations • Traitement des questions de l'environnement, du changement climatique, et des migrations

¹⁶ Adaptation d'après DfID 2016, UE 2019, et World Bank 2015.

matiques plus *microéconomiques* liées plus directement aux activités des entreprises. Les activités dans ce cadre comprennent notamment la simplification des procédures d'enregistrement et d'octroi de licences des entreprises, l'amélioration des politiques et de l'administration fiscales, le renforcement du système financier, l'amélioration des titres de propriété et registres fonciers, l'amélioration des lois et de l'administration relatives à l'emploi, l'amélioration de l'accès aux tribunaux de commerce, et l'élargissement du dialogue public-privé.

LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT ET LA RÉFORME DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES VISENT À ÉLIMINER BON NOMBRE D'OBSTACLES À L'ENGAGEMENT ET À L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES SOLUTIONS D'ADAPTATION

La réforme du climat de l'investissement et la réforme de l'environnement des affaires pourraient avoir un impact à la fois *indirect* et *direct* sur le niveau d'investissement du secteur privé d'un pays et sur sa collaboration aux solutions d'adaptation au changement climatique.

- **Les impacts indirects** auront un impact positif large et général sur le climat de l'investissement pour les entreprises de tous les secteurs, pas uniquement celles liées aux solutions d'adaptation au changement climatique, par l'amélioration indirecte des conditions des investissements du secteur privé dans les solutions au changement climatique en renforçant l'attrait général du climat de l'investissement. Toutefois, même cet impact indirect revêt une importance particulière dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, du fait qu'une grande partie des pays les plus vulnérables nécessitant un investissement dans les solutions d'adaptation et de résilience représentent également des marchés perçus par les investisseurs comme étant les plus risqués (UNEP-FI 2016), ce qui paralyse leur volonté d'investir dans ces pays. Les publications sur le développement et le changement climatique soulignent déjà que bon nombre d'activités faisant partie de ces réformes – réduction de la bureaucratie, amélioration des systèmes judiciaires, et réforme des lois sur le travail et la propriété – sont des moyens pour le secteur public d'encourager les activités et investissements dans les solutions d'adaptation aux niveaux national et international (Pauw 2015). Ce point peut être particulièrement im-

portant pour les entreprises nationales plus petites, caractéristiques des économies des États ACP, où les mesures d'incitation à l'investissement dans les nouveaux produits et marchés, l'accès aux financements, et une structure solide et stable d'« agents multiplicateurs de l'activité économique » (tels que des associations professionnelles, établissements de formation, et institutions financières) sont particulièrement nécessaires (Montmasson-Clair et al. 2019 ; NAP Global Network 2017).

- **Les impacts directs** consistent notamment en l'opposition aux preuves de première main selon lesquelles les questions liées au climat de l'investissement peuvent constituer des obstacles à l'engagement et à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation. Les obstacles, fréquemment rencontrés, aux investissements du secteur privé dans les activités essentielles d'adaptation au changement climatique, y compris dans les États ACP, se rattachent étroitement aux objectifs de la réforme du climat de l'investissement et de la réforme de l'environnement des affaires. À titre d'exemple, Vivid Economics (2015) a identifié cinq obstacles au développement de marchés de l'eau plus durables et adaptés au changement climatique, qui relèveraient tous de la réforme du climat de l'investissement : absence de droits de propriété, limites des possibilités de transfert, infrastructures juridiques et physiques, faiblesses institutionnelles, et mauvaise conception des politiques. Dans de nombreux cas, les cinq obstacles susmentionnés à l'engagement et à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation peuvent être éliminés par le biais d'une *réforme du climat de l'investissement* et d'une *réforme de l'environnement des affaires*.

Le **Tableau 4** illustre ces points, et les **Encadrés 6 et 7** présentent des exemples où il s'est avéré que les activités liées à la réforme du climat de l'investissement ont permis de favoriser l'engagement et l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation.

ENCADRÉ 6 :

L'amélioration de la coopération public-privé est nécessaire en vue de rendre viables commercialement les services d'informations climatiques en Afrique de l'Est

Dans une analyse des services d'informations climatiques fournis dans trois pays d'Afrique de l'Est – Kenya, Tanzanie, et Ouganda –, seules des tentatives esquissées d'explorer leur commercialisation ont été constatées (en Ouganda), et un important écart entre l'apport d'information et les besoins des utilisateur·rice·s a été identifié. Cela signifie que les services d'informations climatiques sont induits par l'offre. En revanche, l'analyse identifie que les services axés sur la demande, suivant les meilleures pratiques, qui sont principalement proposés par des fournisseur·euse·s de services privés liés au climat dans d'autres pays, peuvent être davantage viables s'ils sont proposés par le biais de partenariats public-privé (PPP). L'analyse conclut en ces termes :

« Du fait que la demande de ce type d'informations météorologiques augmente en raison des impacts négatifs généralisés du changement climatique, de plus en plus d'acteur·rice·s du secteur privé entrent en scène. Le marché des Services d'informations climatiques [SIC] est déjà important au niveau mondial, mais n'est pas encore bien établi en Afrique de l'Est. Ce dispositif de PPP, selon lequel le secteur public prend en charge la partie des services publics des SIC et le secteur privé celle des services privés, doit être alimenté par tou·te·s les acteur·rice·s. Des modèles plausibles d'affaires pour ce type de partenariats peuvent être étudiés, adaptés, et adoptés. »

Les gouvernements peuvent chercher à créer un climat plus propice à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation, en rendant publiques les projections et données climatiques et hydrologiques relatives aux impacts du changement climatique, en créant des forums pour un dialogue public-privé sur les solutions d'adaptation du secteur privé, et en concluant des accords et partenariats à long terme avec des entreprises qui régissent l'utilisation des données et l'accès à ces dernières.

Source: CGIAR (2019).

ENCADRÉ 7 :

Recommandations de cinq pays caribéens pour amplifier la mobilisation, par le secteur public, de l'investissement privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique

Le diagramme ci-dessous est issu des recommandations d'un rapport (Commonwealth Secretariat, à paraître) sur la manière dont le secteur public dans cinq pays caribéens – Barbade, Belize, Jamaïque, Sainte-Lucie, et Trinité-et-Tobago – peut mieux impliquer le secteur privé dans la mise en application et le financement de solutions d'adaptation. Les quatre recommandations comprennent chacune des activités liées à la réforme du climat de l'investissement.



TABLEAU 4 :

Les contributions et impacts de la réforme du climat de l'investissement quant à la levée des obstacles connus à l'engagement et à l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation

Obstacle	Contribution de la réforme du climat de l'investissement à la levée de l'obstacle	Impact
1. Sensibilisation aux risques et possibilités d'adaptation au changement climatique, et connaissances connexes	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'information sur le marché • Dialogue public-privé élargi 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence fondamentale de sensibilisation et de compréhension peut être surmontée en générant et partageant des informations relatives aux vulnérabilités et aux impacts du changement climatique. Des campagnes d'information du public ou des approches spécifiques aux entreprises pourraient être nécessaires, telles que la présentation de technologies spécifiques. • La diffusion des informations actuellement disponibles peut être facilitée par l'amélioration du dialogue public-privé, à la fois pour diffuser les informations et pour obtenir des commentaires sur leur utilisation et utilité, en vue d'améliorer la communication future d'informations. • La production de ressources et outils en tant que biens publics (ou « pré-concurrentiels »), tels que les études de faisabilité, les évaluations des risques de l'entreprise, le soutien technique, et les études de marché, peut contribuer à combler les lacunes sur le plan des connaissances du secteur privé.
2. Capacités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Développement humain • Gouvernance et État de droit, réglementation et conformité, justice, et lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes de formation, de conseil, et d'incubation d'entreprises peuvent aider à lever bon nombre d'obstacles généraux d'ordre technique, qui entravent l'implication des entreprises dans les solutions d'adaptation, tels que les préoccupations relatives à la comptabilité, aux états financiers, et à la gouvernance, permettant ainsi d'appuyer indirectement les solutions d'adaptation. • L'intégration de critères « climato-intelligents » dans les normes des solutions existantes peut aider les entreprises, par la définition d'attentes claires et l'élaboration d'un programme que les organismes de vulgarisation ou les responsables des réglementations peuvent adopter.
3. Disponibilité ou accès aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Innovations • Politiques et administration fiscales améliorées • Enregistrement et octroi de licences simplifiés • Meilleur accès aux marchés financiers • Facilitation du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts se répercutent en amont et en aval. En amont, les innovations et l'utilisation innovante de politiques fiscales permettent de mettre à disposition des technologies, produits et services cruciaux dans des contextes où ceux-ci étaient inexistantes ou inabordable. L'amélioration de l'accès aux marchés financiers peut avoir le même résultat, en termes de financement, qu'un intrant. • En aval, la facilitation du commerce et l'octroi de licences – en autorisant simplement les acteurs du secteur privé à opérer dans certains domaines de l'économie, par exemple, ou en établissant des normes claires pour les produits de base – sont des démarches permettant de créer un marché pour les entreprises qui veulent investir dans la conception et l'application de solutions d'adaptation.
4. Accès à des financements abordables	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux marchés financiers • Politique d'investissement attrayante • Facilitation du commerce • Droits fonciers et de propriété clairs • Dialogue public-privé élargi 	<ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur accès aux marchés financiers et des politiques d'investissement plus attrayantes peuvent permettre d'accroître les possibilités et offres de services financiers pour les entreprises. Il peut s'agir d'un accès à des financements internationaux ou de réglementations visant à améliorer la capacité ou la volonté des institutions financières nationales de satisfaire les besoins en matière d'investissements dans les solutions d'adaptation (telles que les réglementations de divers pays exigeant qu'un certain pourcentage du portefeuille de prêts d'une banque soit consacré à des secteurs spécifiques ou aux microentreprises et petites entreprises). • La mise en place de dispositions spécifiques relatives aux questions bancaires d'ordre technique, telles que les réserves de capitaux pour les prêts à longue échéance ou pour les efforts d'adaptation au changement climatique, pourrait permettre de supprimer de nombreux obstacles aux financements. • Ces dispositions seraient consolidées par les avancées liées à la facilitation du commerce et aux droits fonciers et de propriété, permettant une évolution en termes de financement innovant des chaînes de valeur et d'exigences de garanties pour les financements. • L'élargissement du dialogue public-privé permettrait des avancées plus rapides en ce sens.
5. Institutions, politiques, et réglementation qui appuient les solutions d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance et État de droit, réglementation et conformité, justice, et lutte contre la corruption • Infrastructures fiables, y compris les énergies • Politique d'investissement attrayante • Accélération de la justice commerciale et de la résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait de garantir que les difficultés réglementaires des MPME ne sont pas onéreuses et que le droit contractuel est maintenu constitue une condition pour le développement du secteur privé, tant pour les microentreprises et petites entreprises qui dominent le secteur agricole, par exemple, que pour les plus grandes entreprises qui réalisent des investissements plus importants à long terme dans les infrastructures. • Les gouvernements doivent s'assurer que les petites entreprises disposent d'infrastructures adéquates en tant que biens publics et, lorsque l'État n'est pas en mesure d'engager d'importantes dépenses en capital, d'autres modèles, tels que les partenariats public-privé, sont à étudier pour les rendre viables. Des cadres institutionnels appropriés pour les PPP peuvent également permettre de libérer la collaboration entre les secteurs public et privé.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



1. Afin d'améliorer l'engagement et l'investissement du secteur privé dans les solutions d'adaptation, il est nécessaire que les États ACP comprennent les motivations, les possibilités et les obstacles des entreprises dans le cadre de leurs économies et besoins spécifiques en termes d'adaptation.

Les pays à travers le monde, en particulier ceux des États ACP, sont confrontés à un déficit de financement pour leurs PNA et CDN, et davantage d'investissements sont requis pour appuyer leurs solutions d'adaptation au changement climatique. Compte tenu de la grande vulnérabilité au changement climatique qui touche de nombreux États ACP, ce déficit met en péril une grande partie de leurs actions existantes et futures en matière de développement durable. La plupart des ressources supplémentaires visant à combler ce déficit, pour les États ACP et d'autres pays à travers le monde, doivent provenir du secteur privé. Actuellement, néanmoins, le secteur privé ne s'engage pas – ou pas suffisamment – à relever ce défi. Afin de mieux mobiliser l'engagement et l'investissement du secteur privé dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique, les pays doivent comprendre clairement les motivations et possibilités des entreprises, ainsi que les obstacles de leur contexte spécifique qui les empêchent d'aller de l'avant. Il s'agit notamment d'identifier les activités d'adaptation au changement climatique qui présentent les meilleures perspectives commerciales, et les analyses de rentabilité les plus claires pour un investissement privé. Les travaux de recherche sur ces points ne sont généralement pas entrepris, ou demeurent à un stade embryonnaire. Il est essentiel que les pays déploient ces efforts, adaptés à leurs propres activités d'adaptation prioritaires – qu'ils se sont en général efforcés de développer avec persévérance –, à leur système de marché, et à leurs contextes socioéconomiques et culturels uniques.

Le présent rapport identifie la manière dont différentes mesures d'adaptation au changement climatique pourraient être menées par différents types d'entreprises privées, qui présentent des capacités d'investissement et des besoins financiers distincts. Tant les grandes sociétés nationales ou multinationales que les petit·e·s agriculteur·rice·s peuvent y participer, bien qu'un investissement soit nécessaire à différents stades du cycle de vie de l'entreprise, allant de travaux de R&D à la mise en place de mesures de résistance au changement climatique pour les actifs existants. Cela entraîne des conséquences quant à leur attrait pour

différents financier·ère·s potentiel·le·s et quant au type de soutien qu'elles pourraient solliciter auprès des gouvernements en vue de surmonter les obstacles à la réalisation de ces investissements. Une bonne compréhension de cette diversité permettra aux pays de définir un axe approprié pour leur utilisation des ressources et financements publics, en vue d'améliorer leur propre « retour sur investissement » suite aux efforts déployés visant à mobiliser le secteur privé pour l'application de solutions d'adaptation au changement climatique. Les cadres d'analyse simples, tels que ceux exposés dans ce rapport ou proposés par Crawford, Church, et Ledwell (2020), constituent une première étape rapide et accessible. Ce processus analytique pourrait également être inclus dans les processus des cadres intégrés pour les financements nationaux, ou être suivi en parallèle.



2. Bon nombre d'obstacles à l'investissement et aux solutions d'adaptation du secteur privé, et les éléments clés du développement du secteur privé plus généralement, se chevauchent. L'amélioration de la coopération entre les parties axées sur les solutions d'adaptation et celles axées sur le développement du secteur privé peut permettre d'accroître l'efficacité des efforts déployés de part et d'autre.

La réforme du climat de l'investissement, la réforme de l'environnement des affaires, et l'accès aux financements sont les principaux piliers du cadre de coopération conjoint ACP-UE. Ces problématiques sont fréquemment identifiées comme des obstacles clés à l'augmentation des investissements du secteur privé dans les solutions d'adaptation. Les efforts généraux visant à favoriser le développement du secteur privé bénéficieront à de nombreux secteurs et objectifs de développement durable. Toutefois, l'adaptation au changement climatique et de nombreux autres objectifs de développement durable dans les États ACP, vulnérables au changement climatique, se chevauchent, bien entendu, en grande partie. Il est peu probable que ces efforts continus visant au développement du secteur privé soient uniquement définis par les besoins des parties axées sur les solutions d'adaptation, étant donné que le secteur privé fait face à ses propres difficultés en termes de mise en œuvre. La recommandation d'une priorité absolue accordée aux besoins en termes d'adaptation au changement climatique semble excessive, toutefois deux pistes concrètes pour une meilleure coopération peuvent suggérer un éventuel point de départ :

- i. Inciter les autres à donner la priorité aux réformes (continues) axées sur un groupe spécifique d'entreprises essentielles en matière d'adaptation au changement climatique. Le fait de focaliser sur un groupe spécifique d'acteur·rice·s du secteur privé, dont l'engagement et l'investissement sont cruciaux en termes de solutions d'adaptation, donne lieu à l'établissement de priorités pour les actions liées à la réforme du climat de l'investissement. Il pourrait s'agir de PPP pour les infrastructures de l'eau, ou de nouvelles réglementations bancaires qui facilitent ou donnent la priorité aux prêts accordés aux agriculteur·rice·s pour des investissements climato-intelligents, ou bien plus encore. L'élément clé est de chercher à centrer au moins une partie de l'axe de développement du secteur privé sur les acteur·rice·s du secteur privé les plus cruciaux·ales.
- ii. Tirer des enseignements de l'engagement et de l'investissement du secteur privé dans d'autres secteurs, et identifier les réformes qui ont permis de libérer ces processus. D'autres secteurs économiques, comme celui de la santé, de l'éducation, et des énergies, bénéficient généralement d'un niveau d'engagement et d'investissement du secteur privé beaucoup plus important, même s'il n'en a pas toujours été ainsi. Dans le contexte du système de marché et de gouvernance de chaque État ACP, le fait de tirer des enseignements de la manière dont ces secteurs ont obtenu leurs résultats permet de fournir des exemples et des orientations quant aux moyens possibles pour un pays de progresser de même vers des solutions d'adaptation.

l'adaptation au changement climatique, en tenant compte de différents besoins et capacités de financement et de différentes sources de financement. De nombreuses entreprises accèdent à des financements privés nationaux auprès de banques et d'autres investisseur·euse·s et institutions financières, notamment les microfinancements. Les acteur·rice·s financier·ère·s sont confronté·e·s à leurs propres contraintes relatives au financement des activités d'adaptation, et des entreprises qui y participent. Il s'agit notamment de la fragmentation des entreprises en quête d'investissements, de l'absence de modèles financiers et de capacités financières permettant d'analyser les investissements dans les solutions d'adaptation, et du risque macroéconomique relativement élevé que représentent de nombreux États ACP. Par conséquent, l'identification de la manière dont la réglementation et les politiques du secteur financier dans les États ACP peuvent être mieux utilisées constitue un objectif majeur. Certaines institutions financières et entreprises plus grandes, notamment les institutions de microfinancement qui jouent le rôle d'intermédiaires pour les plus petites entreprises, peuvent accéder à des financements internationaux. Il est également important de mettre à l'étude les différentes possibilités, en identifiant notamment le rôle des financements publics dans la mobilisation de financements privés. Ce point est essentiel compte tenu du statut en développement des économies des États ACP, et de l'importance accordée, dans le Cadre de coopération conjoint ACP-UE, aux méthodes de financements mixtes pour accompagner la réforme du climat de l'investissement.



3. L'absence d'un accès aux financements et d'un écosystème financier de soutien constitue un frein majeur faisant obstacle à la mise en place de financements privés en faveur de solutions d'adaptation, et à la diminution, à terme, de la vulnérabilité des États ACP au changement climatique. D'autres dossiers d'information de cette série devraient être axés sur les moyens de remédier à ces questions.



4. Les États ACP sont généralement très vulnérables au changement climatique. Toutefois, le peu d'attrait de leur climat des investissements entraîne des difficultés à attirer les financements privés, en vue de satisfaire leurs besoins en termes d'adaptation au changement climatique. La résolution de ce problème devrait constituer une priorité pour la communauté internationale, et une aide accrue au développement devrait être mise à disposition des États ACP pour leur apporter un appui spécifique en termes de stimulation des financements privés en faveur des solutions d'adaptation.

Cet ICRapport s'est intéressé au rôle potentiel que peuvent jouer la réforme du climat de l'investissement et la réforme de l'environnement des affaires en vue de stimuler l'engagement du secteur privé dans les solutions d'adaptation. Il entreprend d'illustrer la diversité des entreprises et des analyses de rentabilité qui pourraient contribuer à

L'*Indice mondial des risques climatiques* de Germanwatch (Eckstein et al. 2020) indique que certains États ACP font déjà partie des pays les plus affectés au monde par le changement climatique. L'*Indice de la facilité de faire des*

affaires de la Banque mondiale indique que les États ACP présentent également le moins d'attrait en termes de climat de l'investissement pour le secteur privé. Par conséquent, le déficit de financement de l'adaptation semble particulièrement difficile à combler dans ces pays. Afin de diminuer la vulnérabilité de leurs populations, il est urgent de mettre à disposition une aide au développement pour surmonter ces problèmes.

L'une de ces ressources, la Facilité ICR, a été créée en vue d'apporter un appui aux demandes à court terme d'interventions spécifiques et ciblées à l'échelle sectorielle, de l'ensemble de l'économie et des chaînes de valeur. Elle peut fournir des ressources permettant de cartographier, et d'identifier les nécessités dans le cadre d'une réforme du climat de l'investissement et d'une réforme de l'environnement des affaires, ainsi que d'en établir les priorités, et permettant de soutenir les États ACP dans l'identification de nouvelles sources de financement pour entreprendre et mettre en œuvre les réformes identifiées. Les financements peuvent être issus de la réaffectation des budgets nationaux ainsi que de l'aide au développement. Les sources existantes d'aide au développement qui soutiennent les solutions d'adaptation au changement climatique doivent également améliorer l'engagement du secteur privé et devraient exiger que les projets et politiques des pays partenaires soient conçus dans le but de mobiliser l'investissement du secteur privé et, en définitive, d'accélérer la mise en œuvre des activités en vue de garantir une adaptation efficace et continue des États ACP au changement climatique.

Ce document a été rédigé par Will McFarland, Expert technique global en matière de climat et des affaires, de l'organisation néerlandaise de développement SNV.

À différents stades de la production de ce rapport, Diego Borrero Magaña, Richard McNally, Charlene Watson, Frederic Bustelo, Lee Cando, Andrea Staudhammer, Sarah Weiss et Miguel Campo Llopis ont apporté d'importantes contributions.

Le présent document fait partie d'une série de rapports sur les Investissements climato-intelligents dans les États ACP. Un prochain rapport examinera le rôle joué par les financements mixtes et les financements concessionnels internationaux, et les solutions qu'ils peuvent apporter, en vue de stimuler les investissements privés dans les solutions d'adaptation dans les États ACP. Un autre rapport illustrera le rôle des politiques financières et fiscales nationales dans les mécanismes d'orientation et d'encouragement des financements privés visant à favoriser les solutions d'adaptation et à s'éloigner des investissements qui pourraient davantage accentuer la vulnérabilité au changement climatique. Un rapport concernant le rôle des institutions nationales de financement du développement dans les mécanismes de financement de l'action climatique, et la manière dont elles pourraient être le mieux appuyées dans ce rôle, est accessible à l'adresse suivante : www.icr-facility.eu/knowledge-hub/national-dfis-for-climate-action.

À propos de la Facilité ICR

La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) sur le 11e Fonds européen de développement (FED), conjointement avec le Ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. Elle est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV.

La Facilité ICR soutient les parties prenantes publiques et privées des États ACP dans l'amélioration de leur climat des investissements et de leur environnement des affaires via un dialogue public-privé. La Facilité appuie les interventions spécifiques et ciblées à l'échelle sectorielle, de l'ensemble de l'économie et des chaînes de valeur, par le biais d'un soutien technique d'une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, en fonction des demandes. Elle contribue également au renforcement des institutions nationales et infranationales de financement du développement, ainsi qu'au recensement et à la communication des bonnes pratiques pour l'amélioration de l'environnement des affaires et du climat de l'investissement.

Pour plus de précisions concernant la Facilité ICR ou pour adresser une demande de soutien technique, consultez :

www.icr-facility.eu

Outils et ressources pour les entreprises, les gouvernements et les professionnel-le-s

- Climate Expert. Élaboré par la GIZ, cet outil propose une approche pratique en quatre étapes et des documents de travail visant à aider les entreprises (PME) et les zones industrielles dans l'analyse des opportunités et risques liés au changement climatique, et dans le développement de solides stratégies d'adaptation. Voir www.climate-expert.org.
- Crawford, A., C. Church, et C. Ledwell. 2020. *Toolkit for Engaging the Private Sector in National Adaptation Plans (NAPs): Supplement to the UNFCCC Technical Guidelines for the NAP Process*. NAP Global Network & United Nations Framework Convention on Climate Change Adaptation Committee, International Institute for Sustainable Development.
- DfID. 2016. *The Business Environment Reform Diagnostic (BERD) Process: Guidance for Consultants*. Business Environment Reform Facility, UK Department for International Development.
- Whitley, S., N. Canales Trujillo, et M. Norman. 2016. "Mobilising Private Finance for Climate Compatible Development: A Diagnostic Tool for Mapping Incentives and Investment." Rapport de recherche, ODI, Londres.

Sources et suggestions de lecture

- CGIAR. 2019. *State of Climate Information Services for Agriculture in East Africa (Kenya, Tanzania, Uganda)*. CGIAR, Montpellier, France.
- CGIAR. [Non daté.] *Scoping Study Brief: Potential for Adaptation and Mitigation*. Projet CRAFT, SNV. Accessible à l'adresse : https://snv.org/cms/sites/default/files/explore/download/ccafs_briefing_paper_-_potential_for_adaptation_and_mitigation.pdf.
- Commonwealth Secretariat. "Barriers to Private Sector Development in Climate Smart Development." À paraître.
- Crawford, A., et C. Church. 2019. *Engaging the Private Sector in National Adaptation Planning Processes*. Winnipeg, Canada : International Institute for Sustainable Development. Extrait de www.napglobalnetwork.org.
- DfID. 2016. *The Business Environment Reform Diagnostic (BERD) Process: Guidance for Consultants*. Business Environment Reform Facility, UK Department for International Development.
- Dougherty-Choux, L., P. Terpstra, S. Kamimila, et P. Kurukulasirya. 2015. *Adapting from the Ground Up: Enabling Small Businesses in Developing Countries to Adapt to Climate Change*. WRI et UNDP.
- Eckstein, D., V. Künzel, L. Schäfer, et M. Wings. 2020. *Global Climate Risk Index 2020: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018*. Germanwatch.
- European Union. 2019. *Handbook on Improving the Investment Climate through EU Action: Implementation of Pillar 3 in the Integrated Approach of the External Investment Plan*. Bruxelles : European Union.
- Global Commission on Adaptation (2019). *Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience*. World Resources Institute and Global Centre for Adaptation.

- Miller, A., et S. Swann. 2019. *Driving Finance Today for the Climate Resilient Society of Tomorrow*. Document d'information pour la Commission mondiale sur l'adaptation, Climate Finance Advisors, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiative Finance (UNEP-FI).
- Montmasson-Clair, G., M. Patel, S. Mudombi, S. Jattansingh, A. Granderson, et N. Leotaud. 2019. *All Is Not Green: Climate Change Adaptation and Small Business Resilience in Low- and Middle-Income Countries*. Article commandé par la Commission mondiale sur l'adaptation, Rotterdam et Washington, DC.
- NAP Global Network. 2017. *Financing National Adaptation Plan (NAP) Processes: Contributing to the Achievement of Nationally Determined Contribution (NDC) Adaptation Goals*. NAP Global Network.
- Pauw, W.P. (2015). "Not a Panacea: Private-Sector Engagement in Adaptation and Adaptation Finance in Developing Countries." *Climate Policy* 15 (5) : 583–603, DOI : 10.1080/14693062.2014.953906.
- Schaer, C., et N. Kuruppu, éd. 2018. *Private-Sector Action in Adaptation: Perspectives on the Role of Micro, Small and Medium Size Enterprises*. Copenhague : UNEP DTU Partnership.
- UNEP-FI. 2016. *Demystifying Adaptation Finance for the Private Sector*. Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiative Finance (UNEP-FI) et le Ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).
- Vivid Economics. 2015. *Building an Evidence Base on Private Sector Engagement in Financing Climate Change Adaptation*. Rapport élaboré pour la BERD. Vivid Economics, Londres.
- Ward, J., et E. Caldwell. 2016. *Private Sector Investment in Climate Adaptation in Developing Countries: Landscape, Lessons Learned, and Future Opportunities*. Climate Investment Funds et Pilot Programme for Climate Resilience.
- World Bank. 2015. *Investment Climate Reforms: An Independent Evaluation of World Bank Group Support to Reforms and Business Regulations*. Washington, DC : World Bank.
- World Bank. 2017. *Options for Increased Private Sector Participation in Resilience Investment: Focus on Agriculture*. Washington, DC : World Bank Group, Finance and Markets.

MARQUE ÉDITORIALE

La publication de ce rapport a été dirigée par SNV et produite grâce au soutien financier de l'Union européenne (UE), de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) sur le 11e Fonds européen de développement (FED), du Ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), et du British Council. Les activités de la Facilité ICR sont mises en place par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV. Le contenu de la publication est l'unique responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE, de l'OEACP, du BMZ, ou des autres partenaires d'exécution.

La Facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans leur processus de dialogue public-privé visant à créer un climat de l'investissement plus propice et durable.

ÉDITEUR :

Facilité ICR
Rue de la Science 14b, 1040 Bruxelles – Belgique
www.icr-facility.eu

AUTEUR :

William McFarland

CONCEPTION / MISE EN PAGE :

Diamond media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid

CITATION SUGGÉRÉE :

McFarland, Will. 2021. « La réforme du climat de l'investissement et le "déficit de financement" de l'adaptation : mobilisation des investissements privés pour l'adaptation au changement climatique dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. » Série de rapports de la Facilité pour la réforme du climat de l'investissement, Facilité ICR, Bruxelles.

LIENS URL :

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes cités dans cette publication est invariablement celle de leurs éditeurs respectifs. La Facilité ICR se dissocie expressément de ce contenu.

Bruxelles, juin 2021

FACILITÉ POUR LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT

DES QUESTIONS? NOUS CONTACTER.

Facilité ICR

Rue de la Science 14b
1040 Bruxelles –
Belgique

CONTACTEZ-NOUS :

info@icr-facility.eu
[in/icr-facility](https://www.icr-facility.eu)

VISITEZ-NOUS EN LIGNE :

[▶ ICR Facility](https://www.icr-facility.eu)
www.icr-facility.eu